



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Bulletin d'adhésion 2012-2013

Remplir le formulaire, l'imprimer, le signer puis l'envoyer à l'adresse ci-dessous ou l'apporter lors d'un atelier (calendrier visible sur le site)

Coordonnées

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille : Port. : Fixe :

Adresse : CP :

Ville : Date de naissance :

Personne à prévenir en cas d'urgence, téléphone :

Votre e-mail : Profession :

Je souhaite faire partie de la Mailing-list et recevoir courriers et infos par mail

Je suis titulaire d'un brevet de secourisme ou équivalent (SST)

Adhésion

Je désire adhérer à la CASIM44 en qualité de (cocher une seule case) :

Membre actif, Conseil d'Administration, Bureau, Moniteurs : 25,00 € -----

Membre actif + Activités loisirs uniquement (Balades, WE, ...) : 25,00€ -----

Membre actif + Cours de perfectionnement 1ère année + Activités loisirs : 55,00 € -----

Membre actif + Cours de perfectionnement 2e année + Activités loisirs : 55,00 € -----

Membre bienfaiteur: montant au choix -----

Je déclare faire mon usage personnel (sous réserve d'une éventuelle participation de ma compagnie d'assurances) de tous les dommages corporels ou matériels que moi-même ou mon véhicule aurait à subir, ou causerait aux tiers, au cours des exercices, la CASIM déclinant toute responsabilité en ce domaine. Il est bien entendu que ce qui précède n'est valable que si j'utilise une moto autre que celles mises à ma disposition par la CASIM, lui appartenant et pour laquelle elle a souscrit une assurance en circuit fermé (dans le cadre des exercices prévus par la CASIM uniquement) auprès DES MUTUELLES DU MANS. Je m'engage par ailleurs à avertir mon assureur que j'utilise ma moto pendant ces stages. Cette démarche est une simple formalité vis-à-vis de ce dernier, qui ne devrait faire aucune difficulté à ce sujet. Il est toutefois normal de l'avertir par correction.

Fait à : le :

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé":

Conducteur/moto

Permis A obtenu le : B obtenu le :

Marque moto : Modèle :

Assurance (compagnie):

Permis de conduire et attestation d'assurance en cours de validité devront être présentés lors de la remise de l'adhésion

La CASIM44

Chaîne d'Amitié pour la Sécurité et l'Information des Motards - Départ. 44
27 rue Jean Moulin - 44980 Ste Luce/Loire
tél. 06 85 73 64 23 – <http://casim44.fr>

Association Loi 1901 – JO du 30/07/81 - Agrément J&S 44 S 572 du 13/08/84

Rendez-vous pour les ateliers : foyer de l'Aubinière, RdC, 20 rue Cadoire à Ste Luce

Droit à l'image, assurance personnelle

Je soussigné :

- Autorise la CASIM 44 à utiliser mon image (photo) à des fins de promotion de la CASIM sur tout support de communication (plaquette publicitaire, site internet de la CASIM, tracts lors de manifestations diverses, etc... Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou les) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

- Certifie avoir pris connaissance de l'article concernant les ASSURANCES ci-dessous :

La CASIM est assurée en responsabilité civile pour les activités qu'elle organise, mais assure uniquement les motos qu'elle met à la disposition des adhérents y compris en cas de blessure du pilote. Toutefois, l'adhérent qui utilise son propre matériel devra être assuré par lui-même tant pour les dommages pouvant être causés aux tiers que pour ses propres dommages matériels ou corporels.

Fait à : le :

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé":